

CABINET DU PREFET Communication interministérielle et relations publiques

Nice, le 13 novembre 2015

INFORMATION PRESSE

Xylella Fastidiosa

Deux nouveaux foyers confirmés

Dans le cadre de la vigilance renforcée des services de l'État, deux nouveaux foyers situés respectivement dans les communes de Biot et de Menton ont été identifiés comme porteurs de la bactérie Xylella Fastidiosa sous-espèce multiplex.

Compte tenu de la zone tampon des 10 kilomètres instaurée autour de Menton, les services de l'État ont informé sans délais les autorités italiennes et monégasques.

Des réunions de coordination vont se tenir très prochainement afin de définir les mesures à prendre dans les zones tampon affectant les trois territoires.

Sur le site internet de la Préfecture ont été insérées la nouvelle cartographie des zones infectées au 12 novembre, ainsi que la liste des communes intersectant les zones tampons autour des zones infectées.

http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Xylella-Fastidiosa